

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 31 octobre 2019

DCM N° 19-10-31-11

Objet : Inauguration du centre social Le Quai et subventions d'équipement et de projet.

Rapporteur: Mme ANTOINE-FABRY

Dans le cadre de l'aide apportée aux associations socioéducatives, il est proposé d'attribuer des subventions pour un montant total de **29 100 €** au bénéfice des associations recensées ci-après.

1. Subvention inauguration du centre social Le Quai

La rénovation du bâtiment mis à disposition du centre social Le Quai, démarrée en 2018, se terminera début 2020. L'organisation structurelle et spatiale a été entièrement revisitée pour accompagner le dynamisme du centre ainsi que de la vingtaine d'associations qui y développent des activités. La reconfiguration des espaces a permis de revoir toute la circulation interne. Le lieu sera plus ouvert, plus accessible et répondra à divers besoins tels que l'augmentation de la capacité d'accueil des enfants (70 contre 40 actuellement) avec des espaces adaptés à chaque tranche d'âge. L'extension de 143 m² sera connectée au bâtiment principal par une liaison intérieure. Enfin, les différentes salles ont été modernisées afin d'optimiser leurs fonctionnalités (exemple : installation d'une cuisine pédagogique pour les enfants, les adultes et les familles).

L'inauguration est prévue du 28 février au 7 mars. Le programme a été élaboré par un groupe de travail regroupant des usagers, des bénévoles et des salariés du centre. Il comporte des temps festifs, (apéro des voisins, soirée africaine, théâtre, danse, concerts, escape game) et des temps d'échanges (cafés débats, atelier seniors, atelier graph', speed cubing, déjeuner partenaires...). Tout au long de la semaine on pourra également visiter l'exposition de la société d'histoire du Sablon, participer à l'atelier de réalisation artistique "NUAGES", exprimer ses idées, projets, revendications devant la caméra de la Vidéo Bla Bla ou en les faisant dessiner dans l'atelier "Affichez-vous!". Enfin, tous les soirs se tiendra un "apéro papotage" ouvert à tous les habitants pour échanger et découvrir le lieu.

Il est proposé une participation au financement de l'inauguration par une subvention d'un montant de **16 000 €**.

2. Subventions d'investissement pour matériel et équipement

Dans le cadre du soutien apporté par la Ville de Metz à la vie associative, il est proposé d'accorder des aides à l'investissement pour renouveler des matériels et des équipements défectueux ou vieillissants, ou, pour en acquérir de nouveaux qui favoriseraient le développement de projets. Cette année, trois associations sont concernées : le comité de gestion du centre Familial et Culturel de Metz-Magny désirant acquérir une auto-laveuse qui assurerait l'entretien et l'hygiène des surfaces pour, les mercredis éducatifs et les centres aérés, les activités associatives de loisirs et sportives, les activités locatives ainsi que le CRI-BIJ pour l'acquisition de matériels informatiques et de projection dans le but d'initier et d'animer sur le territoire le dispositif expérimental d'information "La Boussole des Jeunes". Enfin, dans le cadre de la rénovation du centre social Le Quai, l'association prévoit l'achat de mobilier adapté aux nouveaux espaces tels que des tables et des chaises pour le jeune public ainsi que des assises pour l'espace ados.

Afin de soutenir ces projets, il est proposé d'accorder une aide à l'investissement de **11 100 €**.

3. Subvention pour projet

Dans le cadre des 100 ans de la création du scoutisme en France, les Scouts et Guides de France du territoire Lorraine Nord organisent un week-end festif au cours duquel près de 800 jeunes de 6 à 17 ans, accompagnés de tous les bénévoles de l'association, sont accueillis pour camper au plan d'eau de Metz.

Il est proposé une aide de la Ville de **2 000 €** sur un budget global de 12 280 €.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment pris en ses articles L1611-4 et L2541-12,

CONSIDERANT la volonté de la Ville de Metz d'encourager le développement du lien social, de favoriser l'animation des quartiers et de soutenir l'action des associations de quartier,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'ATTRIBUER** une subvention de fonctionnement de 16 000 € à l'association ci-dessous mentionnée :

Le Quai – Centre Social et Culturel du Sablon

16 000 €

- **D'ATTRIBUER** les subventions d'investissement suivantes pour un montant total de **11 100 €** :

Centre Familial Social et Culturel de Metz-Magny	930 €
Centre de Renseignement et d'Information - Bureau Information Jeunesse (CRI-BIJ)	1 650 €
Le Quai – Centre Social et Culturel du Sablon	8 520 €

- **D'ATTRIBUER** une subvention pour projet à l'association ci-dessous mentionnée :

Scouts et Guides de France Territoire Lorraine Nord	2 000 €
---	---------

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification et les avenants portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

La dépense totale s'élève à **29 100 €**. Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2019.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

L'Adjointe Déléguée,

Margaud ANTOINE-FABRY

Service à l'origine de la DCM : Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante
Commissions : Commission Sport et Jeunesse
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 29 Absents : 26 Dont excusés : 12

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ